

QUESTIONS DE PERSONNEL

(séance publique)

A) Créations et suppressions de poste

1) Travaux municipaux, Police des Bâtisses.

Création d'un poste de fonctionnaire dans la carrière du rédacteur et suppression par voie de conséquence d'un poste d'expéditionnaire administratif.

2) Travaux Municipaux, Service Voirie :

Création d'un poste d'ingénieur technicien dans le statut de l'employé communal (groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique & technique).

Création sous le régime de l'employé communal d'un poste d'ingénieur technicien dont le nouveau titulaire appartiendra au groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique & technique.

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 17 janvier 2020.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Conception de projets infrastructurels;
- Coordination et suivi des phases de planification et d'exécution;
- Coordination et suivi des projets avec les divers concessionnaires de réseaux publics;
- Coordination et suivi des projets avec les bureaux d'études, les entreprises de génie civil et les autres intervenants externes;
- Coordination et suivi du volet réglementaire des projets;
- Gestion et suivi des budgets relatifs aux projets.

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Avoir de bonnes connaissances des outils informatiques généralement utilisés dans les domaines techniques et administratifs.
- Une expérience de minimum 5 années dans le domaine du génie civil, équipements et infrastructures publics constituera un avantage

3) Bains du Parc, Accueil :

Création d'un poste d'employé communal appartenant au groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif.

Création sous le régime de l'employé communal d'un poste dont le nouveau titulaire appartiendra au groupe d'indemnité C1.

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 13 janvier 2020.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Organiser et animer le service accueil/caisse
- Accueil physique des visiteurs et clients
- Accueil téléphonique des visiteurs et clients
- Travaux de caisse
- Travaux de bureau (utilisation des outils bureautiques standard, encodage, classement, archivage, etc.)
- Remplacement occasionnel au niveau des activités de la zone sauna

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Connaissances des outils bureautique traditionnels (Word, Excel, etc.)
- Fiabilité
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler de manière autonome tout en étant capable de travailler au sein d'une équipe
- Flexibilité au niveau des horaires (soirées, samedis et dimanches)
- Connaissance des langues luxembourgeoise, française et allemande
- Une expérience professionnelle au sein d'un service de caisse sera considérée comme un avantage

B) Réduction du service provisoire.

Réduction de la durée du stage de 12 mois de Monsieur Tom Arend, né le 31 décembre 1966, nommé provisoirement dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique (ingénieur diplômé), avec effet au 14 mai 2018.

L'intéressé est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électrotechnique, ainsi que d'un MBA (Master of Business Administration), diplôme qui est utile dans l'exercice de sa fonction de gestionnaires des services Hygiène et Garage.

Application de l'article 3 du règlement grand-ducal du 14 août 2017 déterminant pour les fonctionnaires et employés communaux : I. les cas d'exception ou de tempérament aux conditions du service provisoire ; II. la bonification d'ancienneté de service pour la fixation du traitement initial ; III. la procédure d'attribution d'une prime pour les détenteurs d'un doctorat.

C) Primes de responsabilité

Allocation aux responsables des différents sites des structures socio-éducatives de primes de responsabilité prévues par l'article 27 de la convention collective de travail pour le secteur d'aide et de soins et pour le secteur social actuellement en vigueur (en abrégé CCT SAS) lequel stipule que des primes de responsabilité de 15, 20, 25, 30, 40, 45 ou 60 points peuvent être allouées aux employés privés ayant à assumer des responsabilités hiérarchiques. Il s'agit en l'occurrence des agents suivants :

Nom et prénom	Fonction/Site	Prime de responsabilité	Effet
Stacy Parracho	Educatrice graduée/Origer	30 points indiciaires	01.11.2019
Cristina Mesquita Silva Rego	Educatrice graduée/Papillon	30 points indiciaires	01.10.2019

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2020.
Service du personnel.